

CA ANISST du 6 novembre 2024 (visioconférence)

Présents :

- Marie-Florence Égiolle
- Éric Galette
- François Porte
- Frédéric Garcia
- Gabriel Gautier
- Sandra Canato
- Guillaume Delannes
- Didier Julian
- Véronique Juban
- Joséphine Salzgeber
- Pierre Poquillon

Point sur les journées :

Ministère de l'Intérieur :

Des retours positifs sont exprimés, en particulier sur le module en lien avec les risques chimiques. La qualité de l'intervenant a été appréciée.

Pas d'avis particulier sur l'intervention de la DGAFP. Éditions législatives très appréciées ainsi que le format.

Les ISST de l'intérieur sont peu concernés par les VSS.

Ministère de l'éducation nationale :

Un avis plus réservé est exprimé sur l'intervention concernant le risque chimique (Denios). Le contenu a été d'un apport mesuré.

Le module sur les VSS a été de qualité. Complet et riche en échanges.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

La prestation sur le risque chimique a été appréciée sur la forme, mais pas sur le fond en raison d'un certain nombre d'inexactitudes.

Avis positif sur le reste du programme.

Localisation des journées 2024 :

Un regret d'avoir été confronté à des difficultés de circulation en raison, principalement, de travaux sur les voies SNCF. Tenir compte de cet impondérable lors de l'organisation des prochaines journées.

En lieu plus central, il y a Paris, mais il présente les inconvénients d'être plus onéreux en hébergement et comporte également des difficultés de déplacement (exemple de Versailles)

A l'occasion du module sur l'évolution des instances, il n'a pas été possible d'organiser les ateliers prévus. En lieu et place un état des lieux a été fait sur la base d'échanges entre ISST. Le format était adapté au temps disponible. Gabriel Gautier avait proposé des ateliers d'échange pour sortir de schémas descendants.

A FAIRE : Gabriel Gautier va réfléchir à un nouveau format d'échange sur les pratiques qui pourrait être mis en œuvre lors des prochaines journées. Par exemple, l'étude d'un cas

complexe auquel la réglementation ne répond pas directement (en illustration : syndrome du bâtiment malsain qui avait abouti à des RPS).

A FAIRE : Édito pour le site par Marie-Florence Égiolle. Tous les supports ont été envoyés et sont parus sur le site.

A FAIRE : La liste des membres va être consolidée conjointement par Didier Julian et Frédéric Garcia. Elle sera communiquée à Éric Galette pour s'assurer que tous les membres ont bien été destinataires d'un lien d'accès à la partie réservée du site internet (39 à ce jour selon Éric Galette).

Point sur la situation financière :

Frédéric Garcia rappelle que le bilan a été présenté à l'AG avec 21 807,57 € de fonds. L'année 2023 était stable, mais l'année 2024 va être en déficit (balance entrées / sorties) en raison du coût d'environ 2 000 € déboursé pour les journées (coût approximatif car facture du Creps pas encore disponible).

Il faut envisager d'ouvrir d'un livret A après le changement d'adresse de l'association.

La domiciliation de l'association pose problème, car tout est envoyé à l'adresse officielle actuelle à laquelle les membres du bureau n'ont pas accès.

Pour l'adresse du compte, l'adresse du trésorier sera communiquée à la banque.

Pour l'association, la domiciliation reste à finaliser.

A FAIRE : Frédéric Garcia va rechercher une domiciliation, notamment auprès de « Hello asso » et d'autres prestataires et pour une assurance responsabilité civile de l'association en fonction de ses projets pour une validation lors du prochain CA.

Projets :

Pour le webinaire sur les polyexpositions, Frédéric Garcia avait contacté l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ainsi qu'un Groupement dépendant notamment du CNRS (Giscope84, spécialisé dans la connaissance, la reconnaissance et la prévention des cancers d'origine professionnelle et environnementale) et une spécialiste de l'Inspection du Travail. En revanche, pour l'évaluation des expositions l'outil canadien Mixie présenté sur le site de l'INRS est un peu léger.

Le budget éventuel du webinaire n'est pas défini. Il pourrait y avoir deux interventions dans la continuité des journées de Dijon, un premier sur les polyexpositions chimiques (Giscope84 et Inspectrice du Travail) puis un second sur les polyexpositions générales (ANSES). Cette séquence en deux temps serait la suite de l'intervention sur les polyexpositions aux risques chimiques du séminaire.

La question se pose d'un accès particulier sur le site pour un accès aux webinaires.

A FAIRE : Éric Galette va regarder ce qu'il est possible de faire. Au préalable, Frédéric Garcia va demander aux intervenants pressentis s'ils ont des habitudes ou préférences.

Il est attendu qu'il y ait une partie pratique dans les présentations des webinaires.

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle va faire un point avec Didier Julian afin de recueillir les éléments nécessaires au développement des échanges avec la DGAFP.

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle va demander à Didier Julian la liste des ISST avec leur adresse de courriel.

Éric Galette informe de la possibilité d'envoyer des newsletters par le site. Il serait intéressant d'envoyer une information à l'ensemble des ISST. Didier Julian lui a communiqué un fichier d'ISST, mais il n'est pas complètement actualisé.

A FAIRE : Éric Galette va suivre le dossier et rechercher les coordinateurs avec Didier Julian.

Autres :

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle renvoie les PV pour une validation par retour de courriel.

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle envoie un Doodle pour le prochain CA qui devrait se tenir fin novembre ou début décembre.